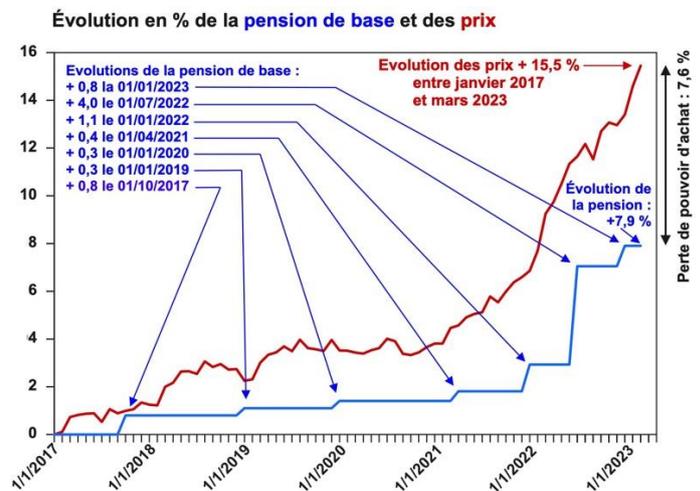


Pour augmenter les pensions, agissez le 15 juin 2023

Les pensions ne suivent pas les prix

- **Qui** a promis, pour se faire élire en 2017 « Avec moi, le pouvoir d'achat des retraité·es sera préservé » ?
- **Qui**, une fois élu, a aussitôt baissé de 1,7 % les pensions de 30 % des retraité·es en augmentant la CSG ?
- **Qui**, en 6 ans, a fait baisser le pouvoir d'achat des retraité·es de 7,6 % et a fait perdre plus de 2 mois de pension (et même 9,4 % et 3,3 mois pour les 30 % qui ont subi la hausse de la CSG) ?

C'est la même personne, le président Emmanuel Macron !



Les prix flambent

L'inflation de 2,9 % des 4 premiers mois de l'année de 2022, année électorale, et la mobilisation des retraité·es le 24 mars, ont incité le gouvernement à accorder **une augmentation de 4 % au 1^{er} juillet**, ce qui a compensé en partie l'inflation de 4,5 % entre le 1^{er} janvier (date de la dernière revalorisation des pensions) et le 1^{er} juillet.

L'inflation de 2,8 % des 4 premiers mois de l'année de 2023 ne tracasse pas le gouvernement, il n'y a pas d'élection en vue...

Pourtant, depuis un an, les prix des produits de première nécessité et des dépenses incompressibles augmentent bien plus que les 6 % de l'inflation officielle : gaz 80 %, électricité 28 %, pâtes 37 %, légumes frais 33 %, beurre 30 %, fromages 25 %, viandes, poissons et œufs 16,4 %, ...

Les retraité·es ne peuvent pas attendre le 1^{er} janvier 2024 pour une augmentation de leur pension.

- Nous revendiquons une revalorisation immédiate pour compenser l'inflation depuis le 1^{er} janvier.

Les retraité·es sont de plus en plus pauvres :

- 13 % ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir,
- 22 % renoncent à des soins et 49 % à des dépenses telles que la culture, les sports et les loisirs,
- 33 % accèdent difficilement aux transports urbains et l'écart se creuse dans les zones rurales, ...

Augmentez les pensions complémentaires

L'Agirc-Arrco a été contrainte de lâcher 5,12 % au 1^{er} novembre 2022.

Là aussi, les retraité·es ne peuvent pas attendre la prochaine revalorisation du 1^{er} novembre 2023. Les prix flambent maintenant, c'est maintenant que les pensions complémentaires doivent augmenter !

Les moyens existent pour financer nos exigences.

L'Agirc-Arrco a fait 2,6 milliards de bénéfices sur l'exercice 2021 et fait des placements financiers et boursiers avec les 70 milliards de cotisations sur les salaires.

Pour augmenter les pensions, mobilisez-vous le 15 juin !

Nos 9 organisations de retraitées et retraités CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires défendent notre système de retraite, agissent pour défendre le montant des pensions actuelles et nouvelles.

Elles appellent à toutes les mobilisations interprofessionnelles de l'intersyndicale contre la retraite à 64 ans et la durée de cotisations à 43 ans.

Au-delà des revalorisations immédiates pour compenser la flambée des prix, nous revendiquons :

- des mesures de rattrapage des pertes du pouvoir d'achat constatées depuis au moins 2017,
- une pension au minimum au SMIC,
- l'indexation des pensions selon le salaire moyen, ce qui assure la solidarité entre les retraités et les salariés.

Les retraité·es ont obtenu des revalorisations de pension plus importantes que prévues, mais toujours insuffisantes, en répondant en nombre à nos appels à l'action.

Les moyens existent pour augmenter les pensions, les entreprises du CAC 40 ont enregistré 142 milliards d'euros de profits en 2022.

- Ensemble, par nos actions, nous pouvons obtenir de meilleures pensions !

Rassemblements et manifestations dans de nombreux départements.

À Paris, rassemblement devant France Télévisions 7, esplanade Henri-de-France, le 15 juin de 14 h à 16 h